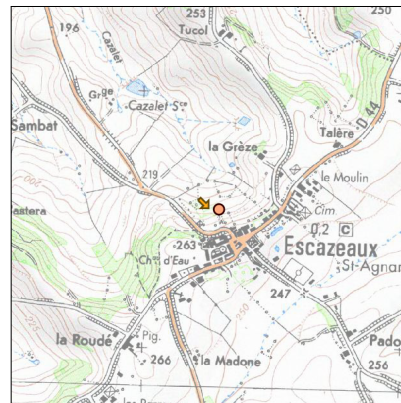
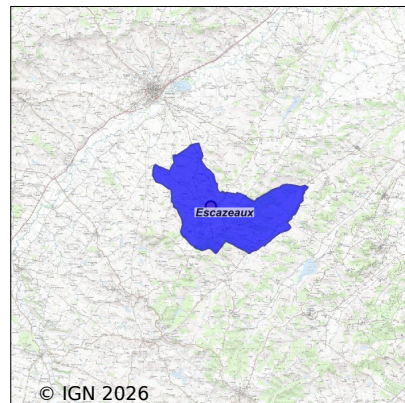


Système d'assainissement 2024

ESCAZEAUX (BOURG)

Réseau de type Séparatif



Station : ESCAZEAUX (BOURG)

Code Sandre	0582053V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE D ESCAZEAUX
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	octobre 2012
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire bio simple (Décanteur Digesteur)
Capacité	145 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	8,7 Kg/j
Charge nominale DCO	17,4 Kg/j
Charge nominale MES	13 Kg/j
Débit nominal temps sec	222 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés, Zone intermédiaire avant rejet
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	540 922, 6 306 125 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Cazalet

Observations SDDE

Systeme de collecte

Le réseau est séparatif et entièrement gravitaire.

En 2024 il y a eu 4 raccordements supplémentaires. Il y a donc maintenant 44 branchements plus les 2 logements du presbytère.

Station d'épuration

La station est clôturée et fermée à clef. Le site est propre (entretien régulier). La station a été mise en service il y a 12 ans (novembre 2012).

En 2024, 2 analyses du rejet ont été effectuées. L'épuration sortie filtre 1er étage a varié de correcte à médiocre. Dans les 2 cas la nitrification était insuffisante mais il faut prendre en considération que la station n'a qu'un seul étage de filtres plantés de roseaux.

Le dégrilleur est propre et il est nettoyé toutes les semaines.

Le fonctionnement de la chasse automatique (volume de marnage : 3,4 m³) est satisfaisant. Il n'y a pas de fuite. L'ouvrage est propre, le nettoyage est effectué 1 fois par semaine.

Le compteur de bâchées de la chasse automatique alimentant le filtre du premier étage a été changé il y a presque 2 ans (janvier 2023). Pour l'année 2024, ce compteur permet de calculer une moyenne journalière de 2,7 bâchées soit 9,2 m³ par jour. Cela représente 61 équivalents-habitants soit 42 % de la charge hydraulique nominale de la station.

Sur les filtres plantés, seul le casier n°2 est en service. Il n'y a pas d'alternance (le bac n°1 n'est pas utilisé, il n'est donc jamais alimenté). En 2024, les roseaux se sont bien développés (100 % de la surface du casier alimenté). Des roseaux provenant du bac n°2 ont même quasiment envahi la moitié du casier n°1. En général, la coupe annuelle des roseaux est effectuée pendant la période hivernale. Les adventices sont présentes uniquement sur le pourtour des casiers. Les plaques de dispersion de l'effluent sont toujours bien repositionnées lorsque c'est nécessaire. L'eau rejetée par le filtre est généralement colorée et plutôt limpide.

Concernant la ZRV, elle est constituée de 5 noues d'une longueur totale de 145 mètres. Régulièrement, les noues sont envahies par une végétation luxuriante qui prolifère très rapidement. Malgré les petits nettoyages réguliers effectués afin de faciliter l'écoulement du rejet du filtre planté, cette prolifération anarchique des végétaux dans les noues recouvre tout et peut provoquer une surverse car la prolifération végétale (notamment des iris) génère une barrière naturelle. Il est donc réalisé un faucardage complet des noues 1 fois par an. Lors des très violents épisodes pluvieux survenus pendant le printemps 2024 qui a été si particulier, des passages préférentiels de l'effluent se sont produits et ont entièrement court-circuité les noues. De très nombreuses traces de débordement et de surverse de l'effluent sont donc parfois visibles.

En général le débit rejeté est très faible et tout l'effluent s'infiltré avant de rejoindre le cours d'eau. Il n'y a pas de rejet direct donc il n'y a aucun impact sur le milieu naturel.

Le cahier de vie est bien renseigné. Mais comme lors des années précédentes, les tests bandelettes ne sont toujours pas effectués.

Sous produits

Des mesures de la hauteur des boues ont été effectuées en mars 2022 sur le casier n°2 : mini : 0 cm ; maxi : 21 cm ; moyenne : 11,7 cm. En 9 ans et demi de fonctionnement, il y a donc eu presque 12 cm de boues stockées soit 1,2 cm par an. La hauteur maximale de stockage des boues qui est préconisée est de 20 cm. Tant que cette hauteur n'est pas atteinte, il n'est pas nécessaire de prévoir le curage des boues. Avec 3 ans de stockage supplémentaire (mars 2022 à fin 2024), on atteint une hauteur d'environ 15 cm. Il resterait donc 4 à 5 ans de fonctionnement avant d'envisager le curage des boues.

L'hiver, après chaque faucardage des roseaux, un étalement des boues sur toute la surface du casier en service (bac n°2) est toujours effectué.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	8 m3/j	4 %			8 m3/j	
DBO5	3,6 Kg/j	41 %	450 mg/l	99 %	0 Kg/j	4,5 mg/l
DCO	9,4 Kg/j	54 %	1 170 mg/l	95 %	0,4 Kg/j	57 mg/l
MES	4,2 Kg/j		530 mg/l	99 %	0 Kg/j	5 mg/l
NGL	0,9 Kg/j		117 mg/l	15,9 %	0,8 Kg/j	99 mg/l
NTK	0,9 Kg/j		117 mg/l	91 %	0,1 Kg/j	10 mg/l
PT	0,2 Kg/j		19,4 mg/l	35 %	0,1 Kg/j	12,5 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582053V001>